



Partie statutaire

(parce qu'il faut respecter les protocoles !)

- Schéma de composition de la fédération 44
- Procédure et déroulement statutaire
- Mode d'intervention des membres adhérents
- Doc 1 – Présence et vote à l'AG
- Doc 2 – Candidature pour siéger au CA

Composition de la Fédération 44

Centre social et
Espace de Vie
Sociale

Centre social et Espace de Vie Sociale

L'Assemblée Générale de la Fédération
(Présence et vote AG : remplir le document 1)

Qui est concerné ?

Centres sociaux et Socioculturels et Espaces de Vie Sociale adhérents

Collèges

Bénévole Professionnel.le

Nombre de voix à l'AG

3 voix 1 voix

Type de voix

délibérative délibérative

Pouvoir

Pouvoir possible à un membre de son collège Pouvoir possible à un membre de son collège

Associés

Unions, offices et regroupements adhérents

Bénévole Professionnel.le

1 voix 1 voix

délibérative délibérative

Pouvoir possible à un membre de son collège Pouvoir possible à un membre de son collège

Droit

les institutions (CAF, MSA, DRJSCS, le Conseil Dép., etc.)

consultative

Autres

Toute personne ou institution qui en raison de son expérience et compétence est susceptible d'enrichir et de contribuer au développement de l'action de la Fédération

Personne ressource

Le Conseil d'Administration fédéral
(Candidature pour siéger au CA : remplir le document 2)

Composition du CA Fédéral

10 à 30 membres

Représentation au CA fédéral

2 représentants par centre reconnu pour son adhésion Les professionnel.le.s actifs et associés ne peuvent représenter que ¼ de la représentation totale

1 représentant par regroupement reconnu pour son adhésion Les professionnel.le.s actifs et associés ne peuvent représenter que ¼ de la représentation totale

Voix consultative

Procédure et déroulement statutaire

Les délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire et l'élection du Conseil d'Administration seront conformes aux statuts et au règlement intérieur de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Loire-Atlantique.

Délibération à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est constituée des représentants :

- des membres actifs¹ à raison de quatre représentants par structure adhérente avec voix délibérative à savoir trois voix pour les bénévoles et une voix pour les professionnels.
- des membres associés² à raison d'un représentant bénévole par structure adhérente et d'un représentant des professionnels avec voix délibérative à savoir deux voix par structure.
- des membres de droit avec voix consultative.

Ne peuvent voter à l'Assemblée Générale que les membres à jour de leur cotisation.

Les mandats

Tous les membres peuvent confier leur mandat à un membre (le centre socioculturel ou la structure), en respectant les catégories de membres (actifs ou associés) et les collèges (bénévoles ou professionnel-le-s).

Les membres actifs ne peuvent détenir plus de six voix dans le collège des bénévoles, (3 voix par structure adhérente, 3 voix par pouvoir) et deux voix dans le collège des professionnel-le-s ;

Les membres associés ne peuvent détenir plus de deux voix dans le collège des bénévoles et deux voix dans le collège des professionnel-le-s.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix à trente membres représentant :

- des membres actifs et associés répartis en deux collèges :
 - les bénévoles mandatés : deux par centres et un par membre associé ;
 - les professionnels : ¼ de la représentation totale des actifs et des associés.
- des membres de droit à titre consultatif.

Il est renouvelable annuellement.

Chaque collège élit au scrutin secret les représentants de son collège.

¹ Les membres actifs sont des associations gestionnaires ou comité d'usagers porteur du projet social de leur centre social ou socioculturel ou d'une structure d'animation locale de proximité.

² Les membres associés sont les associations (unions – offices) et organismes sans but lucratif, privés ou publics, à compétence départementale ou locale, dont les buts et orientations sont compatibles avec le préambule des présents statuts.

Mode d'intervention des membres adhérents

Dans l'optique de mieux organiser les temps de parole, vous êtes invités à nous retourner vos questionnements suite aux différents rapports, vos motions, vœux et communications à la Présidente de la Fédération **au plus tard le mardi 8 juin 2021** à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique, de préférence par e-mail à : **federation44@centres-sociaux.fr** (afin d'en faciliter le traitement et la diffusion).

Motion

La motion est liée à l'actualité et à la conjoncture. Elle engage tout le réseau et sera soumise au vote. Les motions seront photocopiées et diffusées aux porteurs de mandats pour leur permettre de se concerter.

Vœu

Le vœu exprime le souhait que le Conseil d'Administration s'empare d'un sujet qui est jugé important. Il sera soumis au vote : s'il est adopté, le Conseil d'Administration le mettra à son ordre du jour. Les vœux seront photocopiés et diffusés aux porteurs de mandats pour leur permettre de se concerter.

Communication

La communication illustre un point des différents rapports ou attire l'attention sur un tout autre sujet. Elle sera communiquée oralement à l'Assemblée Générale et ne sera pas soumise au vote.

A remplir et à renvoyer à la Fédération au plus tard le 8 juin

Nom de votre structure :	
--------------------------	--

Vous venez à l'Assemblée Générale, qui désignez-vous pour voter dans votre structure ?

Bénévoles :	
1.	
2.	
3.	
Professionnel.le :	
1.	

Fait le ____/____/2021	A _____
Tampon et signature	

Votre structure n'est pas disponible ce jour-là, merci de désigner la structure adhérente au réseau et la personne associée qui portera les votes de votre structure.

Nom de la structure :	
Bénévole :	

Nom de la structure :	
Professionnel.le :	

Fait le ____/____/2021	A _____
Tampon et signature	

Présentation candidature au Conseil d'Administration

A remplir et à renvoyer à la Fédération au plus tard le 8 juin

Votre structure souhaite siéger au Conseil d'administration, merci de nous proposer vos candidats

Nom de votre structure :

Collège bénévoles – Membres actifs

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance ____/____/____

Adresse _____

Téléphone _____ Mail _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance ____/____/____

Adresse _____

Téléphone _____ Mail _____

Collège professionnel.le.s – Membres actifs

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance ____/____/____

Adresse _____

Téléphone _____ Mail _____